

BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | 13 mars 2020

Volume 2 no 10 – 13 mars 2020

Coronavirus

Directives au retour d'un voyage hors Canada

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a fait parvenir la directive suivante au SPGQ.

L'évolution de la situation actuelle concernant le COVID-19 commande de prendre des mesures préventives importantes de façon à protéger la santé et assurer la sécurité des employés.

Le gouvernement avise ses employés qui sont de retour d'un déplacement de tout pays hors Canada à compter d'aujourd'hui, que ce déplacement ait été fait dans le cadre de leurs fonctions ou à titre personnel, qu'ils ne peuvent se présenter au travail dans les 14 jours consécutifs suivant leur retour au Canada.

Dans ces circonstances, le télétravail est la mesure à privilégier et doit être exigé dès que cet aménagement est possible. Au cours de cette période, le traitement de l'employé sera maintenu, qu'il soit ou non en télétravail.

À compter de ce jour, toute nouvelle demande d'autorisation de vacances pour un déplacement hors Canada devra être traitée en tenant compte de la présente directive. Ainsi, l'employé doit informer son supérieur immédiat de tout déplacement hors Canada.

Nous réitérons notre demande de vous assurer que vos plans de maintien des services essentiels soient à jour et de confirmer votre situation à cet égard à M. Gilles Côté à l'adresse suivante : gilles.cote@sct.gouv.qc.ca.

Les personnes désirant obtenir de l'information sur la situation du COVID-19 sont invitées à visiter le site [Web Québec.ca/coronavirus](http://Web.Québec.ca/coronavirus).

Le SPGQ vous informe

La situation évolue rapidement. Le SPGQ vous invite à consulter la page suivante (<https://spgq.qc.ca/directives-au-sujet-du-coronavirus/>) pour demeurer informé des plus récents développements.

N'hésitez pas à communiquer avec votre délégué ou avec le SPGQ pour toute question que vous pourriez avoir à ce sujet. Notez cependant que compte tenu du volume de demandes, le temps de réponse du SPGQ pourrait être plus long qu'à l'habitude. Merci de votre compréhension.